



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Vienne

Commune : Limoges

Autres communes :

R500

Appellation : Immeubles

Monument(s)

Appellation : Immeubles

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 04/10/1993

Étendue de la protection : Immeubles (cad. DY 107, 521, 522, 97) : inscription par arrêté du 4 octobre 1993

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.